

Procès-verbal de la 185^e assemblée annuelle des membres (AAM)

23 mai 2020, 9 h 30 – 11 h (heure du Centre), par webinaire

Membres présents :	
APEGA représenté par J. Van der Put, président AIGNB représenté par M. Rose, présidente APEGS représenté par A. Lockwood, président Engineers & Geoscientists BC représenté par L. Mah, présidente Engineers Geoscientists MB représenté par J. Paliwal, président Engineers Nova Scotia représenté par A. Veinotte, président	Engineers PEI représenté par W. Weeks, présidente Engineers Yukon représenté par C. Dixon, président NAPEG représenté par J. Hazenberg, président OIQ représenté par K. Baig, présidente PEGNL représenté par D. Goosney, président PEO représenté par M. Sterling, présidente élue (par procuration)
Administrateurs présents :	
D. Lynch, président, APEGA J. Boudreau, présidente élue, AIGNB A. Bergeron, présidente sortante, PEO K. Baig, OIQ C. Bellini, PEO T. Brookes, NAPEG J. Card, PEGNL L. Champagne, OIQ D. Chui, PEO L. Doig, APEGA J. Dunn, Engineers PEI	D. Gelowitz, APEGS J. Holm, Engineers & Geoscientists BC C. Lamothe, OIQ D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO C. Sadr, PEO J. Tink, APEGA R. Trimble, Engineers Yukon M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
Nouveaux administrateurs présents :	
M. Belletête, OIQ V. Benz, APEGA N. Hill, PEO	S. Jha, NAPEG T. Joseph, APEGA N. Turgeon, OIQ
Observateurs présents :	
L. Benedicenti, président, BCAPG J. Bradshaw, chef de la direction et registraire, PEGNL L. Daborn, chef de la direction, AIGNB A. English, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC J. Epp, président sortant, Engineers Geoscientists MB S. Grant, TD Assurance L. Golding, directrice générale et registraire, NAPEG D. Iacona, ABET D. Kelly, président, ABET K. King, directrice générale, Engineers Yukon G. Koropatnick, chef de la direction, Engineers Geoscientists MB J. Landrigan, directeur général et registraire, PEI R. LeBlanc, président, BCCAG	M. Mahmoud, vice-président, BCCAG P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia B. McDonald, directeur général, APEGS M. Milligan, ABET J. Nagendran, registraire et chef de la direction, APEGA B. Pearse, président élu, APEGA S. Perruzza, chef de la direction, OSPE J. Samaras, Manuvie M. Stiles, TD Assurance M. Stothart, nouvelle présidente, AIGNB W. Vasquez, présidente, FCEG R. Wilson, Hub International J. Zuccon, registraire, PEO

Membres du personnel présents :

A. Gaucher, adjointe de direction	S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
R. Gauthier, adjointe de direction	L. Scott, gestionnaire, Services aux membres
B. Gibson, gestionnaire, Communications	E. Spence, avocate-conseil et secrétaire générale
C. Mash, administratrice de la gouvernance	L. Tremblay, planificatrice de réunions et d'événements
G. McDonald, chef de la direction	J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques
E. McParland, spécialiste en planification, événements et conduite du changement	M. Warken, gestionnaire, Bureau d'agrément
M. Ouellette, gestionnaire, Bureau des conditions d'admission	D. Villeneuve, spécialiste, Infrastructure de TI

1. Ouverture de la réunion et présentation des membres

D. Lynch ouvre l'assemblée annuelle des membres (AAM) à 9 h 42 (heure du Centre). Il accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral. Il présente les administrateurs et administratrices et les membres du personnel.

2. Approbation du président de l'AAM de 2020

Les membres choisissent qu'une personne autre que le président d'Ingénieurs Canada soit désignée pour présider l'AAM, et proposent que Jonathan Epp, ancien président d'Engineers Geoscientists Manitoba, assume ce rôle.

Motion des membres 2020-05-1D

Présentée par A. Lockwood, appuyée par J. Van der Put

QUE Jonathan Epp, ancien président d'Engineers Geoscientists Manitoba, soit désigné pour présider le reste de l'AAM de 2020.

Adoptée

Après l'approbation de la motion, J. Epp assume le rôle et présente les procédures à suivre pendant la réunion virtuelle. Les membres se présentent et déclarent leur capacité de participer à l'assemblée. On confirme que le quorum est atteint, les douze organismes de réglementation étant représentés. On confirme la réception de la procuration de la présidente de PEO.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué à l'avance. On fait remarquer que les futures réunions virtuelles devraient commencer plus tard dans la journée pour tenir compte des différents fuseaux horaires du Canada.

Motion des membres 2020-05-2D

Présentée par L. Mah, appuyée par D. Goosney

QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.

Adoptée

4. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal a été distribué à l'avance.

Motions des membres 2020-05-3D

Présentée par J. Hazenberg, appuyée par J. Paliwal

QUE le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 25 mai 2019 soit approuvé.

Adoptée

5. Rapports présentés aux membres à titre d'information

D. Lynch présente les rapports annuels qui ont été distribués à l'avance avec le cahier de travail. Il indique que ces rapports doivent être examinés conjointement, car ils fournissent un sommaire complet des travaux réalisés en 2019; il souligne que les deux documents sont alignés sur le *Plan stratégique 2019-2021* qui a été approuvé.

a) Rapport annuel d'Ingénieurs Canada

Aucun commentaire n'est formulé.

b) Rapport annuel de rendement stratégique

Les commentaires suivants sont formulés :

- Quel est le niveau de participation des Autochtones aux activités relevant de l'Impératif opérationnel 9? J. Southwood indique que le Comité consultatif autochtone, le plus récent des comités opérationnels d'Ingénieurs Canada, comprend environ six (6) ingénieurs et ingénieurs stagiaires autochtones. Il reste un poste à pourvoir, et la sélection d'un candidat tiendra compte de la représentation géographique et des disciplines du génie.
- Étant donné que les rapports présentent des résultats positifs, est-ce qu'Ingénieurs Canada devrait envisager des activités plus ambitieuses, même si cela signifie que les rapports seront moins positifs? D. Lynch indique que certaines activités ont enregistré moins de résultats positifs au cours de l'année, mais que le processus d'évaluation trimestrielle a permis de détecter les écarts suffisamment tôt pour permettre une intervention efficace.
- Quelles sont les projections actuelles concernant l'atteinte de l'objectif de 30 en 30? J. Southwood indique que, l'année dernière, 18,1 % des ingénieurs nouvellement titulaires étaient des femmes. Si l'on poursuit les mêmes activités, les projections pour 2030 indiquent qu'il est plus probable d'atteindre 22 % à 23 % que l'objectif de 30 %. Des changements substantiels sont encouragés dans le cadre de la priorité stratégique 3, et Ingénieurs Canada a reçu des commentaires précieux de la part des organismes de réglementation à ce sujet, ce qui se reflétera dans la période de rapport du troisième trimestre de 2020.
- On craint que les ingénieurs titulaires arrivant de l'étranger n'augmentent artificiellement les statistiques de 30 en 30, alors qu'il faudrait se concentrer sur les jeunes filles au Canada pour s'assurer qu'elles sont sensibilisées au génie comme choix de carrière potentiel. D. Lynch souligne que le travail auprès des Guides du Canada est une initiative locale solide qui a permis de sensibiliser plus de 4 000 filles, en plus des partenariats de camps d'été qui rejoignent le groupe démographique cible des filles du primaire. Cet objectif dépend des efforts concertés des organismes de réglementation, des établissements d'enseignement supérieur et d'Ingénieurs Canada. Les activités réalisées en vertu du plan stratégique actuel produisent d'importantes données qui permettent de prendre des décisions éclairées concernant les affectations budgétaires futures, et on élabore des stratégies en vue d'accélérer ce travail dans le cadre du Plan stratégique 2022-2024.

6. États financiers audités de 2019 et nomination des auditeurs

L. Doig, présidente du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques (FAGR), présente les documents qui ont été distribués à l'avance.

6.1. États financiers audités

L. Doig répond aux questions suivantes :

- Les auditeurs ont-ils signalé des risques majeurs de fraude opérationnelle? L. Doig indique que le Comité FAGR a rencontré les auditeurs pour une présentation et lors d'une séance à huis clos portant sur les

questions opérationnelles, et KPMG a confirmé qu'il n'y avait pas de sujets de préoccupation importants à ce chapitre. Le Comité FAGR propose que l'audit de 2020 se concentre sur les processus et les politiques d'approvisionnement.

- L'important écart des revenus entre 2018 et 2019 découle principalement du moment de la décision de PEO concernant sa participation au programme d'affinité. Cette décision avait été retardée en 2018, ce qui fait que des revenus de deux années ont été enregistrés en 2019.

Motion des membres 2020-05-4D

Présentée par J. Van der Put, appuyée par A. Lockwood

QUE les membres approuvent les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'audités par KPMG LLP.

Adoptée

6.2. Nomination des auditeurs

On rappelle que le mandat des auditeurs s'étend sur une période de cinq ans et que le prochain processus de sélection des auditeurs se tiendra en 2023.

Motion des membres 2020-05-5D

Présentée par M. Sterling, appuyée par L. Mah

QUE KPMG LLP soit nommé comme expert-comptable chargé d'auditer les comptes d'Ingénieurs Canada pour l'exercice 2020, comme le recommande le Comité FAGR.

Adoptée

7. Modifications du Règlement administratif

D. Lynch présente les modifications qui ont été distribuées à l'avance, et souligne les avantages de la proposition. Le processus suivant est confirmé :

- En décembre 2020, le conseil approuvera le budget 2021, comprenant des projections sur trois ans, et la cotisation annuelle par personne recommandée pour 2023.
- La recommandation sera officiellement soumise aux membres avant le 1^{er} janvier 2021, en vue de son approbation à l'AAM de mai 2021.
- Lors de leur assemblée annuelle, les membres prendront une décision en utilisant la structure de vote requise pour toutes les décisions de l'assemblée des membres, soit à la majorité des 2/3 des membres représentant 60 % des inscrits, chaque organisme de réglementation disposant d'une voix. Chaque organisme de réglementation sera représenté par une personne, généralement son président, ou un autre mandataire désigné.

Motion des membres 2020-05-6D

Présentée par M. Rose, appuyée par J. Hazenberg

QUE le Règlement administratif soit mis à jour comme suit :

7.2. Au plus tard le 1^{er} janvier de chaque année, le conseil doit recommander aux membres le montant de la cotisation par personne qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier de la deuxième année suivante. Les membres doivent examiner la recommandation et fixer le montant définitif de la cotisation par personne au plus tard le 1^{er} juillet de chaque année, la décision des membres devant prendre effet le 1^{er} janvier de la deuxième année suivante (préavis de 18 mois).

~~7.2-7.3.~~ 7.3. Chaque membre doit verser à Ingénieurs Canada la cotisation de 10,21 \$ par personne inscrite approuvée par les membres dans les deux mois qui suivent la réception de l'avis de cotisation ou conformément aux modalités de paiement établies pour les membres.

7.4. Si les membres ne sont pas en mesure de fixer le montant de la cotisation par personne avant le 1^{er} juillet, la dernière cotisation par personne qui a été déterminée par les membres demeure en vigueur.

Adoptée

8. Élection des administrateurs et administratrices

J. Epp présente la motion contenue dans le cahier de travail, indiquant qu'une modification est requise pour inclure la prolongation de mandat de la nouvelle présidente Jean Boudreau.

On indique que les administrateurs et administratrices qui ont été nommés ont confirmé leurs obligations et devoirs fiduciaires envers Ingénieurs Canada. Ils ont aussi assisté à la première de deux séances d'orientation, où leurs responsabilités fiduciaires ont été clarifiées.

Motion des membres 2020-05-7D

Présentée par A. Lockwood, appuyée par M. Sterling

QUE la nomination des administrateurs et administratrices suivants soit approuvée pour les mandats indiqués ci-dessous :

Nom de l'administrateur/administratrice	Province/Territoire	Mandat
Victor Benz	Alberta	2020-2023
Tim Joseph	Alberta	2020-2023
Jeff Card	Terre-Neuve-et-Labrador	2020-2023
Sudhir Jha	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2020-2023
Danny Chui	Ontario	2020-2023
Nancy Hill	Ontario	2020-2023
Justin Dunn	Île-du-Prince-Édouard	2020-2023
Maxime Belletête	Québec	2020-2023
Nicolas Turgeon	Québec	2020-2023

Motion modifiée des membres 2020-05-7.1D

Présentée par M. Rose, appuyée par A. Veinotte

QUE la motion existante soit modifiée pour inclure l'élection au conseil de Jean Boudreau pour un mandat de deux ans commençant en 2020 et se terminant en 2022.

Adoptée

Motion modifiée des membres 2020-05-7D

QUE la nomination des administrateurs et administratrices suivants soit approuvée pour les mandats indiqués ci-dessous :

Nom de l'administrateur/administratrice	Province/Territoire	Mandat
Victor Benz	Alberta	2020-2023
Tim Joseph	Alberta	2020-2023
Jean Boudreau	Nouveau-Brunswick	2020-2022
Jeff Card	Terre-Neuve-et-Labrador	2020-2023
Sudhir Jha	Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	2020-2023
Danny Chui	Ontario	2020-2023
Nancy Hill	Ontario	2020-2023
Justin Dunn	Île-du-Prince-Édouard	2020-2023
Maxime Belletête	Québec	2020-2023
Nicolas Turgeon	Québec	2020-2023

Adoptée

On félicite les nouveaux administrateurs et administratrices.

9. Affaires diverses

On précise que des réunions extraordinaires des membres peuvent être convoquées sur ordre du président ou du président élu ou par le conseil, ou encore à la demande d'un membre, conformément au paragraphe 3.2 du Règlement administratif.

10. Prochaine réunion

La prochaine AAM se tiendra le 29 mai 2021 à Halifax (Nouvelle-Écosse).

11. Clôture

Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée à 10 h 50 (heure du Centre).

Motion des membres 2020-05-8D

Présentée par L. Mah, appuyée par K. Baig

QUE la réunion soit levée.

Adoptée